

Fédération des enseignants
et enseignantes des écoles
secondaires de l'Ontario
(FEESO)

PERSONNEL DE
SOUTIEN

UNITÉ **64**
DISTRICT 32

ÉCHO-FEESO

Année 10, no 1 ★ OCTOBRE 2012



Ensemble, on est une force!



www.d32.osstf.ca

*Je suis un
membre du
personnel de
soutien...*

Je suis FEESO

Conseillers à l'assiduité
Travailleurs des services à l'enfance
Enseignants
Moniteur de laboratoire
Employés des services à l'élève
Travailleurs sociaux
Enseignants et instructeurs à l'éducation permanente
BIBLIOTECHNICIENS
Associés en psychologie
Personnel de conciergerie
Orthophonistes
Psychométriciens
Enseignants suppléants
Aide à l'enseignement
Techniciens en TI
Éducateurs de la petite enfance
Psychologues
Surveillants du midi
Personnel de soutien des universités
Travailleurs auprès des enfants et des jeunes
Conseillers en comportement
Adjoints administratifs
Secrétaires Adjointes à la recherche

Dans ce numéro :

- 3** Éditorial
- 4** Les Conseils du travail
- 5** Loi 115
- 6** CSLF, CNC
- 7** CPAC
- 8** Santé et sécurité
- 9** Santé +
- 10** Une journée en noir
- 12** Finances
- 13** Saviez-vous...
- 14** Portrait
- 15** Bien écrire, bien dire...
- 16** Nouvelles des membres
- 17** Méli... Mélo...
- 18** Merci!

Nos droits

Bonjour chers amis!

Il me semble que dernièrement je vous écris sur une base régulière... Et on s'est vu plus souvent en un an que dans les 5 dernières années... Ayant dit ceci, vous serez d'accord avec moi que c'est pour une bonne cause... mais quelle est cette cause encore ???

On y perd notre latin comme dirait l'autre... C'est à n'y rien comprendre... Nous sommes bien en 2012, n'est-ce pas? Et nous demeurons encore au Canada??? Alors, allons donc comprendre comment on peut se faire enlever nos droits de cette façon dans un pays démocratique... Que dit la Charte des droits?

La Charte et la société canadienne

La Charte régit les interactions entre l'État (gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux) et les particuliers. Il s'agit, d'une certaine façon, de la plus importante loi du Canada, car elle peut rendre invalides ou inopérantes toutes les lois qui sont incompatibles avec ses dispositions... comme la Loi 115.

Il existe plusieurs autres lois qui protègent les droits de la personne au Canada. La *Déclaration canadienne des droits* a été adoptée par le Parlement en 1960. Toutefois, la Déclaration ne fait pas partie de la Constitution du Canada, mais les tribunaux peuvent quand même s'y référer.

Les gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux ont adopté une législation (lois ou codes des droits de la personne) interdisant la **discrimination fondée sur divers motifs dans les domaines de l'emploi**, de la fourniture de biens, d'installations et de services habituellement offerts à la population et dans l'hébergement.

Toute personne dont les droits et libertés garantis par la Charte ont été lésés par tout ordre de gouvernement peut s'adresser à un tribunal pour obtenir réparation... **comme le fait notre Fédération en notre nom.**

Si un tribunal conclut qu'une loi porte atteinte aux droits reconnus par la Charte, par exemple, si celui-ci considère la loi discriminatoire en vertu de l'article sur les droits à l'égalité, le tribunal peut statuer que la loi est inopérante.

Depuis des lunes qu'on se bat pour nos droits... Et il existe même un prix en ce sens... Le **prix Nobel de la paix** récompense, entre autres, « la personnalité ayant le plus ou le mieux contribué au rapprochement des peuples... Je connais quelques politiciens qui ont bien du chemin à faire en ce sens!

Ayant dit ceci,... notre bataille sera longue cette année !



On va donc se revoir et se reparler et vous allez me lire encore et encore... Il me fait plaisir de vous informer, de vous éduquer, de questionner et de jaspiner en votre nom.

J'ai une équipe du tonnerre à mes côtés, ce qui rend les choses très intéressantes! J'ai tout à coup 20 paires d'yeux et d'oreilles à l'affût... ça ne rend pas la tâche moindre, mais votre protection est meilleure!

Si vous avez des questions, des commentaires ou des suggestions, vous savez où me trouver!

Angèle Lacroix, présidente



Toute personne dont les droits et libertés garantis par la Charte ont été lésés par tout ordre de gouvernement peut s'adresser à un tribunal pour obtenir réparation...

C'est ce que fait notre Fédération en notre nom!



En 1982, le premier ministre Trudeau a rapatrié la Constitution canadienne et, avec elle, la nouvelle Charte des droits et libertés

Conseil du travail

Les Conseils du travail... Pourquoi?

Qu'est ce que le
Conseil du
travail ?

Une voix pour
la collectivité...

Vous !!!

L'histoire de la lutte des travailleurs insiste sur le fait que l'union fait la force. Par l'action collective, les travailleurs ont formé des syndicats afin qu'ils puissent avoir une voix dans les décisions de rémunération, relatives aux conditions de travail et pour collaborer à la résolution de nombreux problèmes et questions qui surviennent au travail.

Dans la même ligne de pensée, les travailleurs qui utilisent la force collective en milieu de travail pour atteindre leurs objectifs devraient être en mesure d'utiliser l'action collective pour améliorer la qualité de vie dans les communautés dans lesquelles ils vivent.

Les Conseils du travail sont le véhicule pour fournir la force collective et une voix forte pour les travailleurs et leurs familles dans la communauté.

C'est pour ces raisons que nous avons décidé à l'Unité 64 de vous inscrire dans tous les *Conseils du travail* de vos régions respectives.

Il est difficile pour nous de mobiliser le sud de l'Ontario au complet pour que vous puissiez participer, être informés et recevoir des services dans votre région. Avec ces affiliations, nous sommes en mesure de vous donner plus de services et de vous inclure plus facilement dans différentes actions.

À vous d'en profiter !!!



Nous avons des représentants à la grandeur du territoire pour mieux vous informer...

Région de Barrie	Julie Fillion et Lyne Gosselin (58)	http://www.bdlc.info/
Région de Brampton-Mississauga	Lucie Bourget Cassin	http://www.bmdlc.ca/template.php?page=homeContent
Région de Durham	Diane Brochu et Mélanie Gendron	http://www.durhamlabour.com
Région de Niagara	Rachel Desrosiers et Laurelle Gagnon	http://www.niagaralabour.ca/
Région de Waterloo	Angèle Lacroix	http://www.wrlc.ca/

Première rencontre au Conseil du travail de Durham

Hé oui... je suis de retour! Les vacances sont terminées et on ne chôme pas. Retour en force de votre exécutif et de tous ses comités.

En tant que représentante au *Conseil du Travail* de la région de Durham, j'assiste à une réunion par mois, soit à tous les 2^e mardis du mois, en soirée. J'ai d'ailleurs déjà assisté à la réunion du 11 septembre dernier.

J'ai été très bien accueillie en tant que membre de la FEESO et comme francophone. Nous étions 4 personnes membres d'une union qui représente les enseignants et le personnel de soutien, dont un membre du District 13 de la FEESO. Il nous a été demandé de clarifier la Loi 115 et de parler de son impact sur nous, sur toute la communauté et sur les enfants/étudiants. Cependant, le plus intéressant a été soulevé par un membre d'une autre union qui est mère de famille : elle a demandé ce qu'elle, en tant que parent et membre de la communauté, et tous ceux dans sa position pouvaient faire pour nous appuyer dans notre combat contre le gouvernement.

Je peux donc vous affirmer que certains membres de la communauté comprennent la problématique de la Loi 115 et sont de notre côté.

Pour le reste de la réunion, divers représentants membres du CT ont présenté divers projets et demandé l'aide financière du *Conseil du Travail*. Je suis convaincue que si nous donnons notre appui aux divers organismes membres du *Conseil du Travail*, nous nous ferons ainsi connaître et aurons à notre tour leur appui.

Afin de rendre cela possible, je vous invite à consulter le site web du *Conseil du Travail* de votre région : vous y trouverez les liens de toutes les activités supportées dans votre communauté; pour la majorité, ce sont des activités familiales qui rejoignent tous les groupes d'âge. Rappelons-nous : **Fiers, Forts et UNIS!** Oui, c'est pour nous tous ensemble, mais aussi avec ceux que nous desservons et qui nous appuieront.

Diane Brochu

Représentante au *Conseil du Travail-Durham*



Votre convention et la Loi 115

Comme vous le savez tous, la Loi 115 est venue changer votre convention collective sur bien des points...

En attendant de pouvoir faire annuler cette loi devant les tribunaux, nous devons nous ajuster en conséquence.

Voici donc ce qui a changé depuis le 1^{er} septembre 2012 :

- ◆ Votre banque de maladie n'existe plus; elle a été remplacée par **10 jours de maladie**.
- ◆ Les termes de votre assurance AILD ne sont pas touchés en ce moment.
- ◆ Avec cette loi, une banque de maladie à court terme de 120 jours a été implantée, mais le Conseil devra faire équipe avec une tierce partie pour mettre en place ce système à court terme.
- ◆ Cette tierce partie mettra en place une liste qui donnera les lignes des maladies et évaluera le montant attribuable de la banque à court terme, soit 67% ou 90%. Nous ne savons pas pour le moment qui, quand, comment, etc... implantera cet aspect de la loi.

- ◆ En attendant la venue de cette tierce partie, le Conseil devra payer tout congé de maladie à 90% de votre salaire... **Si vous recevez un montant différent de ce pourcentage, s.v.p. contactez-moi immédiatement!**
- ◆ Vous avez toujours droit à vos congés personnels, tel qu'indiqués dans la loi, avec la différence que ces derniers ne seront pas retirés de votre banque de maladie.

Soyez certains de bien regarder et de prendre note des journées que vous prenez et pour quelles raisons.

- ◆ Les autres bénéficiaires sont au statut quo en ce moment... Le gouvernement mettra un comité en place pour examiner le tout !!! **Eh oui... pas nous... mais bien le gouvernement!**

Il y a beaucoup d'autres éléments dans cette loi, mais ceux mentionnés ci-haut vous touchent particulièrement de plus près en ce moment.

Nous vous communiquerons les autres détails dès que possible...

Soyez à l'écoute!

En attendant de pouvoir faire annuler cette loi devant les Tribunaux...



nous devons nous ajuster en conséquence...

Augmentation des montants d'assurance-emploi sur votre paie

Dès le 1^{er} janvier 2013, le montant maximal de rémunération annuelle assurable sera de 47 400 \$ comparativement à 45 900 \$ pour 2012. Par conséquent, le taux maximal de prestations hebdomadaires d'assurance-emploi sera ajusté de 485 \$ à 501 \$.

Tel que prévu, le taux de cotisation des travailleurs à l'assurance-emploi augmentera à 1,88 \$ par tranche de 100 \$ de gains assurables jusqu'à un maximum de 47 400 \$. Pour plus de détails, voir les annonces du 14 septembre 2012 de

[l'Office de financement de l'assurance-emploi du Canada \(OFAEC\)](#)
et de [la Commission de l'assurance-emploi du Canada](#)



Le Comité des services en langue française - CSLF

**Un Colloque
tout en français,
grâce au CSLF!**



Comme vous le savez, depuis avril dernier, je fais partie du *Comité des services en langue française* (CSLF).

C'est avec plaisir que j'ai assisté à ma première réunion qui a eu lieu en mai dernier, et que j'assisterai à ma deuxième réunion cette fin de semaine.

Donc, comme premier rapport, je vais être brève. Comme nous l'avons déjà annoncé, un important événement aura lieu en avril 2013. Le CSLF est à mettre en place son

**Premier Colloque
entièrement en français!!!**

Il y aura des kiosques avec des artistes qui présenteront leurs projets et des tables rondes pour que vous puissiez avoir des discussions avec ces gens, et tout ça... en français!

J'aurai plus de détails suite à ma prochaine réunion. Nous ferons aussi parvenir plus de détails à tous les membres après les vacances de Noël.

En attendant, sachez que nous avons besoin de votre aide afin de promouvoir ce colloque auprès de tous les membres de vos écoles respectives.

Julie Fillion
Représentante au CSLF

Le Comité des négociations collectives - CNC

Premièrement, j'aimerais dire que je suis fière d'avoir reçu le rapport de la conseillère provinciale du CNC non seulement en anglais, mais aussi en français... BRAVO! Elle me dit qu'elle est une de nos bonnes alliées en ce qui concerne le bilinguisme.

Nous avons passé beaucoup de temps à réviser la nouvelle loi, et toutes les modifications que le gouvernement a déjà effectuées. Les modifications arrivent en memorandums (nommés « Bmemo ») qui sont envoyés au directeur de l'éducation et au trésorier.

Vous avez reçu les dépliants à cet effet : *La loi 115 et vous*, etc... Si vous avez des questions, n'hésitez pas à communiquer avec notre présidente.

Le CNC comporte plusieurs sous-comités. Je siège au *sous-comité de Santé et Sécurité*. Nous aimerions faire une liste de contact de tous les membres qui siègent au *Comité mixte de santé et sécurité* du conseil dans le but de faire des échanges d'information,

pour mettre les membres au courant des formations disponibles, et pour faire des échanges de connaissances entre eux.

Le sous-comité aimerait aussi que les Conseils scolaires de la

province reconnaissent le **28 avril** comme une **Journée de deuil** et descendent les drapeaux de leurs bureaux d'administration. Nous allons d'ailleurs envoyer des affiches à ce sujet pour qu'elles soient affichées dans des endroits stratégiques de chaque bureau administratif afin que TOUS les employés puissent les voir régulièrement.

Cette date du 28 avril veut commémorer tous les travailleurs qui sont morts ou qui ont eu une maladie causée par leurs milieux de travail. Les affiches seront envoyées à tous les présidents qui représentent un employeur.

Rachel Desrosiers
Représentante au CNC



**LE PROJET DE LOI 115
est maintenant adopté!**

Connaissez vos droits;
Défendre votre avenir



MAINTENANT plus que jamais,
on a besoin de vous!

Il est important que chaque membre d'OSSTF/FEESO réagisse à la mise en œuvre du Projet de loi 115.

OSSTF/FEESO continuera d'agir au nom de tous les membres, mais votre participation est essentielle afin de diminuer les répercussions de cette attaque sans précédent sur les travailleuses et travailleurs du milieu de l'éducation.

Avec l'adoption de cette loi, OSSTF/FEESO amorcera sa contestation juridique pour renverser le Projet de loi 115.

Pendant ce processus, vous pouvez faire une différence en vous engageant à agir!



Comité provincial d'Action politique

C'est encore moi! Imaginez... vous devez me lire plus d'une fois dans le même ECHO-FEESO!

Maintenant, imaginez-vous à ma place devant le nombre de comités et de réunions auxquelles je dois assister, et devant le nombre d'articles que je dois écrire! J'espère que vous ne me trouverez pas trop ennuyante, car ça fait juste commencer!

Comme vous le savez, je suis votre représentante au Comité provincial



CPAC :

**Communication
and
Political Action
Committee**

Qu'est-ce qu'on y fait?

1. Notre responsabilité principale est de vous informer sur ce qui se passe avec les négos et de vous encourager à vous tenir au courant par la mise en place de logos et de tous les objets promotionnels que vous recevez par le biais de l'Unité 64, tels les affiches, drapeaux, etc.
2. Nous mettons sur pied divers concours s'adressant aux étudiants de la province.
3. Nous donnons des bourses à des étudiants pour leurs divers exploits et à des membres qui retournent aux études.
4. Nous sommes responsables de l'organisation des divers rallyes.
5. Nous sommes en charge de tous les prix d'excellence, de la mise à jour des journaux Update et Forum que vous recevez dans les écoles ainsi que de certains éléments sur le site web.
6. Nous sommes aussi responsable des formations lors de la rencontre du Leadership (à l'été) et de la RAAP (en mars), formations auxquelles vos membres de l'Exécutif assistent et où ils reçoivent l'information nécessaire à la bonne marche de votre unité.
7. Et plus encore...

Vous vous doutez bien qu'avec ce qui se vit présentement suite à l'arrivée de la Loi 115, nous avons du pain sur la planche!... car tout ce qui concerne la communication et la politique de la FEESO provinciale est mis en œuvre par le CPAC.

Notre première rencontre de l'année a eu lieu les 14 et 15 septembre 2012.

Nous avons débuté notre weekend au sein du comité avec un rallye, vendredi après-midi, devant les bureaux de la ministre Mme Broten à Etobicoke.

**La pluie et le vent
étaient au rendez-vous,
mais la fierté, la force et l'unité
y étaient aussi!**

Le reste du weekend, nous avons établi les différents sous-comités : il y en a trois. Je fais partie du «Member outreach». Nous sommes responsables des ateliers et des présentateurs pour tous les événements d'OSSTF/FEESO et la communication au sein du CPAC.

Personnellement, mon but est de me familiariser d'abord avec toute cette nouvelle pratique que je connais peu, et de m'assurer que le personnel de soutien FRANCOPHONE ne soit pas lésé et/ou mis à l'écart dans la mise en œuvre de toutes les pratiques dont le comité est responsable.

Nous avons eu des rencontres du groupe en entier afin de mettre ensemble nos idées et attentes, et aussi pour discuter des problématiques rencontrées ou anticipées pour le bon déroulement de l'année au sein du comité CPAC et d'OSSTF/FEESO.

Ce fût une fin de semaine bien chargée, mais aussi très intéressante.

J'ai hâte à la prochaine!

Diane Brochu

Vice-présidente U-64

Représentante provinciale au CPAC

**Tout ce qui
concerne la
communication
et la politique de
la FEESO
provinciale
est mis en œuvre
par le CPAC.**



Angèle et Diane



Le président Ken Coran

Santé et sécurité au travail

En tant que nouvelle représentante du Comité de santé et sécurité au travail, j'aimerais partager un peu avec vous ce que j'ai vécu et appris depuis que je me suis jointe à l'équipe.

Premièrement, 4 fois par année, nous sommes tenus de nous rencontrer avec le comité mixte (CMSST) au siège social. Ce comité mixte se compose de deux membres de la FÉESO, deux membres de CUPE, deux membres de l'AEFO et six membres du siège social (non syndiqués). Nous prenons tous à cœur la santé et sécurité de tous les employés du conseil.

Nos tâches

Les six membres syndiqués doivent visiter toutes les écoles du Conseil durant l'année afin de s'assurer de la sécurité de celles-ci. Lorsque nous constatons que quelque chose pourrait être dangereux pour un membre du personnel, nous l'inscrivons sur un rapport et en discutons avec la personne responsable de « santé et sécurité » de cette école ainsi qu'avec la direction afin que ce danger soit éliminé.

Nous remettons une copie de notre rapport à la direction et en envoyons une au siège social. La direction a 21 jours à partir de ce moment pour y répondre, corriger la situation et informer les personnes responsables au siège social que le tout a été corrigé.

Saviez-vous qu'il ne faut pas prendre les choses à la légère quand un accident de travail survient?

Aussi minime soit-il...
IL FAUT LE DÉCLARER!

Nous ne savons jamais ce qu'il peut en découler avec le temps. Donc, en complétant un rapport d'accident immédiatement, nous sommes protégés si les choses s'aggravent par la suite.

Comment procéder? C'est bien simple. Vous devez, dans un premier temps, compléter le rapport d'accident de travail que vous retrouverez sur le portail, sous l'onglet « Ressources humaines ». Vous devez envoyer ce rapport à l'attention d'Alexandra Chapey, secrétaire aux ressources humaines.

Vous devrez également compléter un Formulaire 6

... si, suite à cet accident, vous avez dû voir un médecin (ce dernier complètera un « **Formulaire 8** » sans vous charger de frais)

ou encore

... si, suite à cet accident, vous avez manqué du temps de travail (journée de maladie) ou vous avez dû changer de travail avec perte de salaire.

Vous retrouverez ce formulaire sur le site de WSIB au www.wsib.com

Vous devrez envoyer ce rapport à la CSPAAT/WSIB ainsi qu'une copie aux ressources humaines par télécopieur. C'est certain que c'est beaucoup de paperasse à compléter, mais il faut prendre le temps de le faire, car nous ne sommes jamais assez protégés et ne connaissons pas l'avenir. Donc, au cas où les choses s'aggravaient, il ne faut pas prendre de chance! Notre santé vaut bien la peine que nous prenions ces quelques minutes pour compléter le tout comme il se doit.

J'étais en formation du 2 au 5 octobre pour en apprendre davantage sur la sécurité au travail. C'est avec grand plaisir que je partagerai avec vous, dans la prochain ÉCHO-FÉESO, d'autres nouvelles de ce que j'ai appris.

D'ici-là, soyez prudents et prenez bien soin de vous!

Monique Lefebvre

Représentante en santé et sécurité au travail



Il ne faut pas prendre les choses à la légère quand un accident de travail survient...

IL FAUT LE DÉCLARER!



Ateliers, Webinaires, Sites web, ...

Ateliers gratuits sur la santé pour la communauté francophone

Deux ateliers gratuits ayant pour thème *la santé* seront offerts dans les locaux de l'équipe de santé familiale Credit Valley, à Mississauga (2000 Credit Valley Rd, Bureau 302) :

1. Alimentation saine pour le cœur

Le 30 octobre (17 h 30 à 19 h 30) - Cet atelier s'adresse aux patients qui ont des taux de cholestérol élevés ou qui ont une pression artérielle élevée. Pour les détails, visitez :

<http://www.afkw.org/annonces/2012-10-01AtelierAlimentaionCreditValley.pdf>

2. Goûter au changement

Débutant le jeudi 18 octobre (18 h) - Atelier offert aux gens qui veulent améliorer leur relation avec la nourriture. Cet atelier consiste en une formation de 4 journées donnée à chaque jeudi, du 18 octobre au 8 novembre (18 h à 20 h).

Pour les détails, visitez :

<http://www.afkw.org/annonces/2012-10-01GouterChangementCreditValley.pdf>

Webinaires gratuits sur la santé

Esanté présente 2 webinaires et un atelier au cours du mois d'octobre.

♦ **Comment vivre et résoudre les conflits?**

Le 5 octobre, de 12 h à 14 h
Ce *webinaire* s'adresse à des gens qui veulent diminuer le stress lié aux conflits au travail.

♦ **Comment intervenir auprès des personnes ayant une dépendance?**

Le lundi 26 octobre, de 12 h à 14 h

♦ **Comprendre la thérapie cognitive pour mieux intervenir** - à Toronto

Le lundi 22 octobre, de 9 h à 16 h
Atelier de formation qui enseignera aux participants l'utilisation de la thérapie cognitive comportementale (TCC) avec les clients qui souffrent de problèmes de toxicomanie ou d'une maladie mentale.

Pour plus de renseignements ou pour vous inscrire (places limitées) :

<http://www.esante-ontario.ca/web/cvp-du-rifssso/formations>

Conférence sur l'histoire du vieillissement - le 24 octobre, à Toronto — GRATUIT

La société d'histoire de Toronto présente le conférencier Guy Proulx qui discutera de **L'histoire du vieillissement durant les derniers siècles – vieillir autrement**, le mercredi 24 octobre.

Tous les détails sur : <http://www.afkw.org/annonces/2012-10-01ConferenceVieillissement.pdf>

MEILLEUR DÉPART**BÉBÉ en santé – CERVEAU en santé**

Le nouveau site Web du Centre de ressources Meilleur départ, est maintenant en ligne!

www.BebeEnSanteCerveauEnSante.ca

Ce site Web offre aux parents plusieurs suggestions pour les aider à soutenir le développement du cerveau de leur bébé. Il contient **15 courtes vidéos** sur des sujets tels que l'alimentation, le sommeil, le jeu, l'activité physique, l'attachement, la discipline, etc.



Le site Web a été conçu pour les futurs parents et pour les parents d'enfants de zéro à trois ans.

Les vidéos montrent des situations de la vie courante. Dans certaines vidéos, des experts offrent leurs commentaires sur les interactions parents-enfants. Le site Web contient aussi des liens vers d'autres ressources utiles pour les parents. Toutes les vidéos peuvent être partagées avec les réseaux sociaux en ligne.



Une journée en noir... pour protester contre la Loi 115

Lorsque nous parlons d'une journée noire...
ce n'est jamais de bon augure!

- ✿ **Journée noire en Syrie** : ils ont perdu des hommes au front, la communauté est en deuil
- ✿ **Journée noire dans la LNH** : lockout au sein de toutes les équipes, paralysie dans le sport
- ✿ **Journée noire sur les marchés boursiers** : crash financier
- ✿ **Journée noire en Ontario** : on s'amuse à nous enlever nos droits... droits que nous avons durement gagnés au fil des ans!!!



Membres de Ste-Jeanne-d'Arc

NON!



Ghislain Noël, technicien

NON!

Membres du Comité exécutif



*Une journée en noir...
pour protester contre la Loi 115*



Membres de Georges-Étienne-Cartier



Membres de SNC, Toronto

NON!



Rolande Brown, St-Nicolas



Membres de Frère-André



Marie-Jeanne Cameron, SEÉ

Continuons à démontrer notre désaccord!

Le 11 de chaque mois (le 12 pour le mois de novembre), nous serons vêtus de noir... et chaque mercredi, si le cœur vous en dit...

Pour votre exécutif, c'est une bataille quotidienne! Nous sommes en noir, pour ne pas dire dans le noir...

Vos démonstrations et votre support dans VOTRE cause ne pourra que donner des résultats positifs...

Continuez à nous envoyer vos photos! MERCI!

De nouveau célibataire?



Dans l'article qui suit, l'auteure vous offre des conseils pertinents qui sauront sûrement vous guider quelque peu dans les démarches financières auxquelles vous devez faire face dans une telle situation.

Michèle Oriente
Trésorière de l'Unité

Beaucoup d'entre vous redeviennent célibataires et non par choix! La mort ou le départ d'un conjoint à cause d'une séparation ou divorce peuvent avoir des conséquences financières importantes. Non seulement vous vivez avec beaucoup d'émotions, mais vous devez garder un esprit pratique afin de survivre.

Dans cet article, je procure une liste d'items à penser si vous vivez un de ces stades de votre vie. Cela s'applique aux conjointes mariées légalement. Les règles pour conjoint de fait peuvent être différentes. Les aspects à considérer sont : investissements, assurances, biens immobiliers, fonds de pension, les bénéfices gouvernementaux comme RPC et prestation de décès, nouvelles désignations de bénéficiaires et planification successorale.

TRANSFERT DES ACTIFS

Mort d'un conjoint : si une bonne planification de succession est en place, ce transfert sera facile et rapide. Pour les placements enregistrés, si le conjoint survivant a été désigné comme bénéficiaire, les montants seront transférés dans ses comptes enregistrés. Ce dernier deviendra aussi propriétaire de la maison familiale.

Pour les placements non enregistrés, s'ils sont conjoints avec droit de survie, les montants seront transférés dans un compte au nom du survivant. Pour les fonds de pension, les règles sont moins simples. Le conjoint doit être nommé comme bénéficiaire si le décédé avait pris l'option de laisser un % au conjoint survivant. Pour les polices d'assurance, les montants seront transférés au bénéficiaire nommé sur la police.

Divorce : la séparation des biens est sous juridiction provinciale. Chaque province a des lois familiales différentes.

BÉNÉFICES GOUVERNEMENTAUX

Mort d'un conjoint : le gouvernement du Canada envoie un montant pouvant aller jusqu'à 2,500\$ à la succession.

Vous aurez aussi droit à certains montants provenant du Régime de pension du Canada (RPC). Ces montants sont calculés par rapport à votre âge, les contributions du décédé au RPC et les montants que vous recevez ou allez recevoir du RPC.

Divorce : le RPC peut faire partie de la séparation des biens.

PLANIFICATION SUCCESSORALE

Pour les deux circonstances, une révision des points suivants est recommandée : nouveau testament et procurations, désignation de bénéficiaires pour les polices d'assurance et les placements enregistrés, compte de banque conjoint avec droit de survie et planification fiscale.

Un des avantages de désigner un ou des bénéficiaires est que les montants transférés ne seront pas sujets aux frais d'homologation. En ce qui concerne avoir des comptes avec droit de survie avec vos enfants afin d'éviter ces frais, il faut être prudent surtout si vous avez plus d'un héritier.

Pour éviter tout conflit potentiel, gardez peu d'argent dans votre compte de banque. En cas d'invalidité, assurez-vous de donner une procuration afin que quelqu'un puisse payer vos comptes.

FISCALITÉ

Dans le cas de décès, un rapport d'impôt final doit être préparé dans un délai prescrit. Suite à un divorce, vous ne bénéficieriez plus de certaines déductions comme votre conjoint s'il ou elle ne travaillait pas. Les pensions alimentaires pour enfants ne sont pas taxables pour le récipiendaire, mais la pension alimentaire pour le conjoint récipiendaire l'est.

En conclusion, demandez de l'aide professionnelle: avocats, médiateurs, comptables et conseillers financiers.

**Prenez votre temps!
Certaines décisions peuvent affecter votre situation financière pour le long terme.**

Article rédigé par Monique Telmosse, Conseillère en placements à Valeurs mobilières DWM inc.— tiré de l'Express, Semaine du 7 au 13 août 2012.

La sécurité dans les écoles

Depuis 2007, de nombreux Projets de loi ont vu le jour dans le but de modifier la *Loi sur l'éducation* eu égard à la sécurité dans les écoles; des montants considérables ont aussi été investis par le ministère de l'Éducation pour rendre nos écoles plus sécuritaires. Voici donc une 3^e et dernière série d'articles à ce sujet.

Programme Down with Guns

Le gouvernement a alloué 3 millions de dollars sous forme de subventions à une initiative communautaire menée par l'*African-Canadian Christian Network* en partenariat avec la *Toronto Community Foundation*. Cette stratégie anti-violence axée sur les jeunes cible quatre domaines : la famille, l'éducation, l'emploi et la prévention du crime.

Comités de justice pour la jeunesse

Le programme du Comité de justice pour la jeunesse, un programme de déjudiciarisation pour les adolescents, qui tient les jeunes contrevenants à faible risque responsables de leurs actes et cible les causes de la récidive, est étendu à 54 collectivités de la province, soit un par compétence juridictionnelle. Plus de 80 pour 100 des participants n'ont eu aucun contact avec le système de justice dans l'année qui a suivi la fin du programme.

Programme de justice pour les jeunes Afro-Canadiens

En mai 2006, le gouvernement, en partenariat avec l'*African Canadian Legal Clinic*, a lancé un programme inédit destiné à réduire la criminalité des jeunes, à aider les jeunes âgés de 12 à 17 ans aux prises avec la loi, et à améliorer leur vie en leur proposant des services communautaires et culturellement appropriés et l'orientation vers d'autres services. Disponible dans quatre tribunaux pour adolescents de Toronto, le programme met le personnel des tribunaux et des travailleurs sociaux spécialisés dans la réintégration à la disposition des jeunes qui ont besoin de soutiens et de ressources communautaires, notamment des services de conseils et des possibilités de mentorat.

Centres d'intervention auprès des jeunes

Depuis avril 2006, le gouvernement a créé 32 centres d'intervention auprès des jeunes dans la province. Les centres offrent aux jeunes des programmes structurés et étroitement supervisés où les jeunes qui ont des démêlés avec la justice assument la responsabilité de leurs actes, apprennent à maîtriser leur colère, s'instruisent, acquièrent des aptitudes à l'emploi et d'autres connaissances pratiques qui les aideront à se réinsérer dans la collectivité.

Projet PEACE

Les 270 700 dollars octroyés par le gouvernement au Projet PEACE (projet de sensibilisation du public et de lutte contre le crime), un programme de prévention, d'information et d'exécution de la police de Toronto, ont permis aux agents de police de collaborer plus étroitement avec les collectivités, les écoles et les jeunes de Toronto en vue d'éloigner les jeunes des armes à feu et des bandes criminalisées.

Stratégie Perspectives Jeunesse

Le gouvernement investit 28,5 millions de dollars au cours des trois premières années de la stratégie pour aider les jeunes des collectivités mal desservies à améliorer leur condition. Cette stratégie comprend une variété de services et de soutiens communautaires, notamment des initiatives d'emploi et de formation, un programme de prévention et de déjudiciarisation pour favoriser la réussite scolaire, des intervenants auprès des jeunes, ainsi qu'un site Web pour mieux relier les jeunes aux services et aux soutiens adaptés

www.espacejeunesse.ca

Formation en apprentissage

Les projets de préapprentissage pour les jeunes à risque s'élèvent à environ 2,1 millions de dollars sur une période de trois ans. Près de 220 jeunes à risque ont acquis des compétences pratiques qui les aideront à être admissibles à des programmes d'apprentissage dans des métiers spécialisés.



La sécurité dans les écoles est une grande préoccupation, tant du côté du gouvernement que pour les conseils scolaires...



Portrait

Les secrétaires de service

La réputation des secrétaires d'école n'est pas à refaire. On connaît leurs compétences, leurs initiatives, leur sens d'organisation, leur grande capacité à exécuter des tâches de plus en plus exigeantes et complexes, et tout ça... avec le sourire!

Mais la secrétaire de service? Qui est-elle?... Que fait-elle?

On ne la voit pas dans les écoles, mais plutôt dans des endroits isolés comme dans les bureaux du Conseil, du PSNE, du PSRP ou au Satellite Frère-André.

Son titre le dit très bien... elle est secrétaire pour un service (ou un département du Conseil). Son travail, tout aussi exigeant que celui d'une secrétaire d'école, varie d'un service à l'autre et même au sein d'un même service.

Prenez par exemple, les 4 secrétaires aux SEÉ :

- * **Constance Ranger** s'occupe de tout ce qui concerne les finances des SEÉ : budget, commandes de bureau et de l'équipement spécialisé (SEP), achats, contrats, etc...
- * **Francine Sauvé** s'occupe des demandes de renvoi des élèves référés aux différents services, monte et tient à jour les dossiers centraux de ces élèves, transmet l'information à l'équipe SEÉ, ...
- * **Mona Tabri** s'occupe des formations offertes aux écoles par les SEÉ (salles, repas), des inscriptions/réservations aux formations de perfectionnement professionnel du personnel SEÉ, des demandes de remboursement, appuie l'équipe du PSNE, ...
- * **Lucie Lauzon** fait la révision linguistique et effectue la mise en page des documents/présentations/rapports/formulaires internes, recueille les données EED/EGB, gère les évaluations consultatives avec l'équipe en psychologie, etc...

Dans les autres services du Conseil, la secrétaire de service doit aussi traiter de nombreux dossiers complexes et spécifiques au service, tels que...

- * Aux Ressources informatiques, **Bernadette Tu Kwee Tong** gère l'inventaire des équipements informatiques, s'occupe des commandes, achats, état des comptes, rédige et envoie des communications aux autres services et écoles, ...
- * Aux Ressources financières, **Cédella Mbazo'o** reçoit les factures et les achemine aux personnes concernées, transfère les demandes de réinitialisation de mot de passe et SAP, s'occupe du classement des factures, dirige les demandes de paiement et commandes avec PO vers la bonne personne, ...



Francine, Constance, Lucie, Georgette, Carole, Véronique, Dominique, Bernadette, Cédella... Mona est absente

- * **Dominique Glemba**, aux Ressources matérielles, est en charge de la correction linguistique des rapports Immos et documents produits par le SRM, édite les rapports et notes de service, agit comme premier point de contact entre le SRM et les écoles, s'assure que toute requête soit prise en charge par l'équipe, fait le suivi relatif aux cartes d'accès, ...
- * **Véronique Lacaille**, au Service de la construction identitaire, travaille (à mi-temps) aux activités reliées à l'animation culturelle et pastorale : réseau des spectacles, artistes en résidences (CAO), moniteurs de langues (Odysée avec le MÉO), articles franco-ontariens, rapports, contrats, ...
- * Au service de la Programmation - palier élémentaire, **Georgette Gbedo** s'occupe des budgets, commandes, contrats, fait le suivi des dossiers liés à la littérature et numératie, ...
- * Au service de la Programmation - Palier secondaire, **Carole Quévillon-Daoust** s'occupe des finances, y compris budgets, commandes, achats, contrats et rapports financiers. Elle est aussi responsable des préparatifs et des suivis en lien avec les formations offertes par le service.

Voilà... vous connaissez maintenant un peu plus les secrétaires de service! Sachez que ces belles dames sont indispensables au bon fonctionnement de leurs services, car sans elles, qui assurerait les suivis des dossiers?... qui ferait le lien entre la direction du service et les écoles?... qui s'occuperait de ces nombreuses besognes du quotidien qui exigent un temps fou, une oreille attentive, une concentration soutenue, un sens inné de l'organisation et **une main de fée**... Bref, qui ferait avancer le service d'un pas aussi ferme?

Si vous visitez l'un de ces services, profitez-en donc pour aller saluer la secrétaire de service qui s'y trouve et parler quelques instants avec elle... mais pas trop longtemps tout de même, car elle a beaucoup de besogne devant elle et les journées filent tellement vite!

Gardez votre touche magique, mesdames!

Portail linguistique du Canada

Le Portail linguistique du Canada est un site web qui regorge de ressources linguistiques à portée de tous :

www.noslangues.gc.ca



Gouvernement du Canada
Government of Canada

Ce Portail fait connaître à ses lecteurs les ressources élaborées au pays qui traitent de différents aspects de la langue.

Il offre :

- ➔ un accès gratuit à des outils linguistiques en ligne;
- ➔ des articles, des jeux et des exercices linguistiques, ainsi que des conseils pour la rédaction (section *Bien écrire, bien dire*);
- ➔ une collection de liens vers des ouvrages et des sites portant sur la langue (section *Découvrir*);
- ➔ des outils d'aide à la rédaction et d'autres contenus élaborés au Canada par les gouvernements, les universités et d'autres organisations;
- ➔ des articles signés par nos collaborateurs du domaine langagier;
- ➔ des documents en anglais, en français et dans certaines langues autochtones;
- ➔ et plus encore...

Le Bureau de la traduction, organisme de service spécial de *Travaux publics et Services gouvernementaux Canada*, a créé le Portail linguistique du Canada et en assure le développement et la gestion.

Le Bureau de la traduction appuie ainsi le gouvernement du Canada dans ses efforts pour fournir des produits et services qui aident les Canadiens et les Canadiennes à communiquer dans les deux langues officielles.

Prenez le temps de visiter le site, et surtout la section **Bien écrire, bien dire...** où se trouvent les *Outils d'aide à la rédaction*. Ces outils d'aide à la rédaction proposent des solutions aux difficultés propres au français et à l'anglais, qu'il s'agisse de grammaire, de ponctuation et typographie, de conjugaison, de vocabulaire, de traduction ou d'usage.

Parmi les outils disponibles, les trois suivants pourront sans aucun doute vous appuyer dans vos écrits :

1. Le **Dictionnaire des cooccurrences** est un outil précieux pour quiconque hésite devant un mot, ne sachant quel adjectif qualificatif ou quel verbe lui conviendrait. On trouve dans cet ouvrage une liste de suggestions pour un grand nombre de substantifs français, y compris des termes nouveaux.
2. Le **Guide du rédacteur**, pour sa part, fournit la réponse à une multitude de questions qui touchent l'emploi des majuscules, de l'italique et des signes de ponctuation, la façon correcte d'écrire les nombres dans un texte, les abréviations, les citations et les coupures de mots en fin de ligne.
3. **ConjugArt** permet d'obtenir la conjugaison, à tous les temps et à tous les modes, de près de 8 000 verbes français – y compris de verbes techniques, de canadianismes et de régionalismes européens.

Vous trouverez aussi d'autres outils d'aide à la rédaction en français dans la [section Découvrir](#) du Portail linguistique du Canada.

Ne manquez pas de vous y référer au besoin!

**Bien écrire,
Bien dire...**

Dictionnaire
des COOCCURRENCES

Grammaire

Ponctuation

Le guide
du rédacteur

Vocabulaire

Conjugaison

ConjugArt

Et plus
encore...

Nouvelles des membres

Aides-enseignants

Une aide-enseignante en éducation physique? Whouppi... Cela fait longtemps que je n'ai pas suivi un enfant en éducation physique.

Enfin... je peux crier, sauter, jouer, encourager, et tout ça tout en surveillant l'enfant naturellement... et il ne faut pas oublier *tomber!*

Ne pas être la personne qui discipline, qui dit « *Ne fait pas ça... ne fais pas ceci ou cela...* », mais enfin montrer un côté de moi que je n'ai pas la chance de montrer souvent aux enfants, et surtout avec les tout-petits... WHOUPPI!!!!

Marie-Claude Desrosiers
Représentante des aide-enseignants



Secrétaires au secondaire

Bonjour tout le monde! Eh bien!!! Je dois vous écrire des choses positives au secondaire...

On a survécu au mois de septembre!!! La belle température des vacances nous a permis de mieux faire face à nos différents défis de la rentrée. On a tous repris notre routine et pas le temps de s'ennuyer!

À Ste-Famille, nous étions supposés recevoir les nouveaux photocopieurs le 7 septembre, mais on venait chercher les vieux le 5 septembre!!! Pouvez-vous croire? J'allais littéralement m'enchaîner à notre photocopieur jusqu'à ce qu'on reçoive le nouveau! Heureusement, les dates ont changé... et on fait juste commencer à s'habituer à ce nouvel appareil... qui pourrait bien nous répondre quand on lui parle, non?

Lucie Bourget-Cassin
Représentante des secrétaires du secondaire

ÉPE-PAJE

Le 28 septembre 2012, plusieurs d'entre nous, les éducatrices de la petite enfance, avons eu la chance de suivre une formation très enrichissante : *Ma cour, un monde de plaisirs!*

Présentée par Mme Carole Carufel, cette journée nous a permis d'en apprendre plus sur les avantages de bien organiser la cour d'école. Cette formation nous a aussi aidés à comprendre que, « si on ne garde pas les enfants occupés, les enfants gardent la madame occupée... » Ha... Ha...

Donc, assurez-vous de voir l'ÉPE qui a suivi la formation pour en savoir davantage! La ressource sera disponible dans vos écoles, alors profitez-en : elle comporte **100 activités d'extérieur faciles à préparer.**

Je vous laisse avec une petite expression que j'ai apprise durant ma journée :

Un enfant qui joue bien, apprend bien!!!

Mélanie Gendron
Représentante des ÉPE-PAJE

Animateurs culturels

Plus on travaille, plus on s'amuse!

Une nouvelle année débute de plein vent, les arbres changent de couleurs et les jours raccourcissent. L'automne amène également les camps de leadership et une multitude de formations.

Nous sommes maintenant une grande équipe de 10 animatrices et animateurs culturels travaillant dans nos 9 écoles secondaires et nos 42 écoles élémentaires. Notre équipe est constituée d'une diversité incroyable. Par exemple, l'une d'entre nous possède une dizaine d'années d'expérience en animation culturelle, l'autre est une chanteuse professionnelle et l'un est une machine de guerre qui soulève 500 livres en haltérophilie.

Le travail d'un animateur culturel consiste à faire vivre des expériences francophones uniques à nos jeunes. Notre personnalité, nos expériences de vie et nos talents personnels sont tous des outils indispensables à notre travail. Tout ça pour vous présenter rapidement l'équipe d'animation culturelle du CSDCCS.

Sans routine, notre labeur est récompensé par l'amour pour la langue qui germe dans le cœur de nos jeunes.

Pier-Bernard Tremblay
Représentant des animateurs culturels

**Film en français GRATUIT
à L'Université Wilfrid Laurier**

Le Département *English and Film Studies* présente sa 5^e série annuelle de films gratuits intitulée "From the Source: 25 Years of Film Adaptations."

Le vendredi **9 novembre**, le film

Beau Travail

(Claire Denis, 1999) sera précédé d'une présentation de la candidate au Doctorat Elizabeth Clarke. Pour connaître les détails ainsi que la programmation complète, visitez le :

http://www.wlu.ca/events_detail.php?grp_id=146&ev_id=6406

Du théâtre à Toronto

Le Théâtre français de Toronto présente la pièce de Molière,

**Les fourberies
de Scapin**

du 24 octobre au 10 novembre 2012
(sous-titrée en anglais)

Pour informations et réservation, visitez le

www.theatrefrancais.com



Des offres d'emploi de l'AFO

L'Assemblée de la francophonie de l'Ontario désire promouvoir la communication multidirectionnelle entre l'organisme, ses membres, la collectivité et les divers ordres de gouvernement en offrant à la collectivité francophone l'occasion d'afficher des offres d'emploi dans son site Web.

Nous connaissons tous quelqu'un à la recherche d'emploi... et c'est d'autant plus difficile d'en trouver un dans notre langue...

Vous avez maintenant un outil supplémentaire à partager sous :

<http://www.monassemblee.ca/fr/Offres-Demploi-Au-Sein-Du-Reseau-Francoontarien-34>

Joyeux Halloween!!!

À l'Halloween, petits monstres, fantômes et esprits de tous genres seront à nos portes. Le décor d'Halloween ne serait pas le même sans citrouille! Les plus chanceux auront pu aller chercher leur courge directement dans le champ ou encore au marché le plus près. Et pour ajouter à l'ambiance, il est possible de décorer la citrouille qui ornera le porche de la maison.

Peu importe ce que vous ferez, l'important est de bien s'amuser, soit en participant aux décorations, soit en se déguisant avec les enfants, soit en accueillant les petits avec des friandises... **bonnes pour la santé!**



COMITÉ EXÉCUTIF

Angèle Lacroix, présidente
 Diane Brochu, vice-présidente
 Rachel Desrosiers, négociatrice en chef
 Michèle Oriente, trésorière
 Julie Fillion, secrétaire
 Lucie Lauzon, agente de communications

Représentant(e)s des membres

Lucie Bourget-Cassin, secrétaires/secondaire
 Rita Courville, éducateurs spécialisés
 Marie-Claude Desrosiers, aides-enseignants
 Benedict Dorcy, animateurs en pastorale
 Luc Dussault, techniciens
 Mélika Fontaine, agents/liaison communautaire
 travailleurs en établissement
 Laurelle Gagnon, aides-enseignants
 Mélanie Gendron, ÉPE
 Joanne Hamelin, professionnelles/SEÉ
 Mary-Anne Sauvé, bibliotechniciennes
 Rita St-Pierre, secrétaires/élémentaire
 Pier-Bernard Tremblay, animateurs culturels

Représentant(e)s des comités

Diane Brochu, représentante au *Comité mixte Santé/Sécurité au travail* (CMSST) et en *Action politique* (CPAC)
 Yvette Douyon, représentante de remplacement au *Comité de santé et sécurité* de l'Unité
 Julie Fillion, représentante au *Comité des Services en langue française* (CSLF)
 Monique Lefebvre, représentante au *Comité de santé et sécurité* de l'Unité et au CMSST



Angèle Lacroix, présidente
 68 Massey Avenue
 Kitchener ON N2C 1M3

Téléphone : 1 877-969-1500
 519 568-8135

Urgence : 519-572-5616

Télécopie : 519 954-8190

Courriel : feeso.unite64@hotmail.com

COMITÉ DES COMMUNICATIONS :

Lucie Lauzon, *agente de communications*
 Louisette Bourbeau, lecture d'épreuves
 Julie Fillion, formations, site web
 Simon Fortin, site web District et Unité
 Lise Gagnon, recherchiste

SVP PRENDRE NOTE

Les courriels « **HOTMAIL** » de la *présidente* Angèle et de l'*agente de communications* Lucie sont très semblables, alors prenez garde...

ANGÈLE

feeso.unite64@hotmail.com

LUCIE

feeso.com64@hotmail.com

Nous vous prions donc de bien vouloir utiliser : feeso.unite64@hotmail.com pour toute communication avec ANGÈLE ou lorsque vous devez faire des suivis à ses envois ou aux messages que Lucie vous envoie en son nom. Ceci vous permettra aussi d'obtenir une réponse plus rapide à vos questions ou inquiétudes, car Lucie n'est pas disponible durant le jour, son travail étant une priorité entre 9 h et 17 h.

Merci pour votre vigilance!

MERCI...



Un MERCI spécial à tous les membres qui ont collaboré à cette édition de l'ÉCHO-FEESO

Angèle Lacroix, présidente
 Lucie Bourget-Cassin, *secrétaire au secondaire*
 Diane Brochu, *éducatrice spécialisée*
 Rachel Desrosiers, *éducatrice PAJE*
 Julie Fillion, *secrétaire à l'élémentaire*
 Mélanie Gendron, *éducatrice PAJE*
 Monique Lefebvre, *secrétaire à l'élémentaire*
 Marie-Claude Desrosiers, *aide-enseignante*
 Michèle Oriente, *secrétaire à l'élémentaire*
 Pier-Bernard Tremblay, *animateur culturel*

et aux membres sur les photos des pages centrales :

École Frère-André
 École Georges-Étienne-Cartier
 École Sacré-Cœur, Georgetown (Rolande Brown)
 École St-Noël-Chabanel, Toronto
 École Ste-Jeanne-d'Arc
 Marie-Jeanne Cameron, SEÉ
 Les membres de l'Exécutif



© Unité 64, District 32

Année 10, no 1

ÉCHO-FEESO ★ OCTOBRE 2012